

## Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'opportunités de crédit Dynamique (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « gestionnaire »), au 1-800-268-8186 ou à l'adresse courriel invest@dynamic.ca ou visiter le www.dynamic.ca.

**Avant d'investir dans un fonds, considérez comment le fonds cadre avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.**

*Ce Fonds est un fonds commun de placement alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement non permises pour les fonds communs de placement classiques. Les stratégies propres à ce fonds le différenciant d'un fonds commun de placement classique comprennent l'utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture, la capacité d'effectuer davantage de ventes à découvert et la capacité d'emprunter de la trésorerie à des fins de placement. Lorsqu'elles sont entreprises, ces stratégies sont utilisées conformément aux objectifs et stratégies du Fonds et peuvent, dans certaines conjonctures de marché, entraîner la baisse de la valeur du Fonds.*

### Bref aperçu

<b>Code(s) du Fonds</b>	DYN3137	<b>Gestionnaire du Fonds :</b>	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
<b>Date de début des activités de la série :</b>	25 septembre 2023	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
<b>Valeur totale du Fonds au 31 août 2024 :</b>	35,9 M \$	<b>Distributions :</b>	Mensuellement (dernier vendredi du mois) <small>Les distributions seront automatiquement réinvesties, sauf si vous choisissez de les recevoir en trésorerie. L'option des distributions en espèces n'est pas disponible dans le cas des comptes enregistrés.</small>
<b>Ratio des frais de gestion (« RFG ») :</b>	2,16 %	<b>Placement minimal :</b>	Initial, 500 \$; subséquent, 100 \$

### Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds investit principalement dans des titres de créance de sociétés nord-américaines, ainsi que dans d'autres titres de créance et titres analogues. The Fund will use alternative investment strategies including the use of leverage. Le Fonds utilisera des stratégies de placements alternatifs s'appuyant notamment sur l'effet de levier.

L'exposition brute totale du Fonds ne doit pas dépasser 300 % de sa valeur liquidative, calculée quotidiennement.

Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds au 31 août 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 août 2024)

1. NuVista Energy Ltd., 7,875 % 23 juil. 26	19,5 %
2. Wolf Midstream Canada LP, 6,40 % 18 juil. 29	10,0 %
3. Trésorerie et équivalents de trésorerie	(7,8) %
4. Saturn Oil & Gas Inc, 9,625 % 15 juin 29	7,4 %
5. MEG Energy Corp., 7,125 % 1 <sup>er</sup> févr. 27	6,7 %
6. Carnival Corporation, 4,00 % 1 <sup>er</sup> août 28	6,4 %
7. Carnival Corporation, 6,00 % 1 <sup>er</sup> mai 29	(6,4) %
8. Athabasca Oil Corporation, 6,750 % 09 août 29	5,0 %
9. Freedom Mortgage Holdings LLC, 9,250 % 1 <sup>er</sup> févr. 29	3,9 %
10. Capital Power Corporation, 8,290 % 05 juin 54	3,6 %
<b>Pourcentage total des 10 principaux placements:</b>	<b>48,3 %</b>

**Nombre total de placements** **72**

#### Répartition des placements (au 31 août 2024)

Obligations de sociétés canadiennes	44,6 %
Obligations et débetures étrangères	37,9 %
Obligations canadiennes libellées en devises	27,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(7,8) %
Autres éléments d'actif (de passif) net	(4,1) %
Actions ordinaires canadiennes	1,9 %
Actions privilégiées américaines	(1,0) %
Actions privilégiées canadiennes	0,6 %
Actions ordinaires américaines	0,2 %

### Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut diminuer comme elle peut augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

On peut évaluer le risque d'un Fonds en observant les variations de son rendement au fil du temps. Ceci est appelé la « volatilité ».

En général, les Fonds les plus volatils sont ceux dont les rendements fluctuent le plus. Ils présentent un plus grand risque de perdre de l'argent et peuvent avoir une plus grande chance de rendements plus élevés. Les fonds avec une volatilité moindre ont tendance à avoir des rendements qui changent moins au fil du temps. Ils ont généralement des rendements plus faibles et peuvent avoir moins de risque de perdre de l'argent.

### Évaluation du risque

Selon Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ce Fonds représente un risque **de faible à moyen**.

Cette évaluation indique l'ampleur des fluctuations du rendement du Fonds d'année en année. Il n'indique cependant pas à quel point le Fonds sera volatil dans le futur. Cette évaluation peut changer. Même un fonds ayant un faible risque peut perdre de l'argent.

Faible	<b>De faible à moyen</b>	Moyen	De moyen à élevé	Élevé
--------	--------------------------	-------	------------------	-------

Pour plus de précisions sur l'évaluation du risque et sur les risques qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, voir la rubrique Risque du prospectus simplifié du Fonds.

### Aucune garantie

Comme la plupart des autres fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série F du Fonds depuis sa création, après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

### Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible, car une année civile ne s'est pas encore terminée depuis le début des activités des parts de série F du Fonds.

### Meilleurs et pires rendements trimestriels

Cette information n'est pas disponible, car une année civile ne s'est pas encore terminée depuis le début des activités des parts de série F du Fonds.

### Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible, car douze mois ne se sont pas encore écoulés depuis le début des activités des parts de série F du Fonds.

## À qui le Fonds est-il destiné?

### Aux investisseurs qui :

- cherchent à générer des rendements absolus pendant un cycle de marché complet au moyen d'un portefeuille composé de positions acheteur et vendeur essentiellement sur des titres de créance de sociétés.;
- acceptent une certaine variabilité du rendement et investissent à moyen et long terme.

Les parts de série F sont proposées aux investisseurs qui participent à un programme de rémunération par honoraires ou de compte intégré auprès de leur la firme de entreprise représentative.

**!** N'investissez pas dans ce Fonds si vous cherchez à obtenir une croissance active du capital au moyen d'une stratégie d'investissement en actions seulement.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence. Il varie également si vous détenez le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

Un reclassement dans une série d'un même fonds qui a recours à des stratégies de couverture différentes peut donner lieu à une cession aux fins de l'impôt et, par conséquent, à un gain ou une perte en capital.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais, dont les commissions, sont différents pour chaque série du Fonds et pour chaque Fonds. Des commissions plus élevées peuvent influencer un représentant à vous recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les autres placements qui peuvent être appropriés pour vous et qui sont offerts à meilleur prix.

### 1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont exigibles pour les parts de série F du Fonds.

### 2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement des parts de série F du Fonds.

Au 30 juin 2024, les frais des parts de série F du Fonds s'élevaient à 2,99 % de sa valeur, ce qui correspond à 29,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

#### Ratio des frais de gestion (« RFG »)

Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration à taux fixe, les frais du Fonds et de la prime de rendement des parts de série F du Fonds.

**Taux annuel**  
(en % de la valeur du Fonds)

2,16 %

#### Ratio des frais d'opérations (« RFO »)

Il s'agit des frais d'opérations du Fonds.

0,83 %

#### Frais du Fonds

**2,99 %**

La prime de rendement constitue 1,16 % de ces frais, ce qui correspond à 11,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie. Aucune prime de rendement n'a été payée à Gestion d'actifs 1832 S.E.C. à l'égard des parts de la série F du Fonds, puisque la série existe depuis moins d'un an. La prime de rendement est calculée selon la méthode indiquée dans le prospectus simplifié. La prime de rendement est estimée et comptabilisée quotidiennement, calculée à la fin de l'année civile et versée dans les trente jours suivant la fin de l'année civile.

#### Précisions sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est exigible pour les parts de série F du Fonds.

### 3. Autres frais

Il est possible que vous ayez à payer d'autres frais si vous achetez, détenez, échangez, vendez ou reclassez des parts du Fonds.

<b>Frais</b>	<b>Ce que vous payez</b>
<b>Frais d'échange</b>	Ces frais sont négociés avec la firme de votre représentant et sont payés directement à lui. Ils ne peuvent dépasser 2 % de la valeur des parts échangées d'un Fonds à un autre fonds.
<b>Frais d'opérations à court terme</b>	Si vous demandez un rachat ou une substitution dans les 30 jours suivant un achat ou une substitution, vous pourriez être assujéti à des frais d'opérations à court terme représentant 1 % de la valeur liquidative des titres visés le jour ouvrable précédant l'opération.
<b>Frais des comptes sur honoraires</b>	Il est possible que vous ayez à payer des frais que vous devez négocier avec votre représentant et verser directement à la société de votre représentant. Les investisseurs qui achètent les parts de série F du Fonds doivent participer à un programme de rémunération par honoraires ou de compte intégré admissible offert par la société de leur représentant.

### Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts du Fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié du Fonds ou des aperçus du Fonds, ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, les aperçus du Fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses. Vous devez exercer ce droit dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'informations financières du Fonds, communiquez avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ou avec votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

**Gestion d'actifs 1832 S.E.C.**  
40, rue Temperance, 16e étage  
Toronto (Ontario) M5H 0B4

Numéro sans frais : 1-800-268-8186  
Courriel : [invest@dynamic.ca](mailto:invest@dynamic.ca)  
[www.dynamic.ca](http://www.dynamic.ca)

Pour en savoir davantage sur le placement dans des fonds communs de placement, consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif**, disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).